

**DEPARTEMENT
DE LA MARNE**

**ARRONDISSEMENT
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE**

**CANTON DE
CHALONS - 3**

**COMMUNE DE
CHEPY**

Date de convocation :

29 février 2016

Nombre de
Conseillers : 10

Présents : 8
Votants : 8

N° 1295/2016

*Annule et remplace la
délibération n°1285-
2016*

**Objet :
Demande de
Subventions**

Projet n° 4 :

Aménagement du
nouveau cimetière
« Chemin des vignes »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 MARS 2016

L'an deux mil seize, le sept mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET, Maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLE Gérard, VEDANI Lionel, SOURDET Joëlle, WEBER Patrice, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Absents et excusés, Messieurs : GIOVANNI Philippe, BALOURDET Patrice.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été élue secrétaire : Madame MENISSIER Martine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le projet n°4: Aménagement du nouveau cimetière – Chemin des vignes - et dont le coût prévisionnel s'élève à 15 627€ H.T.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet,
- d'adopter le plan de financement suivant et joint en annexe.

Sollicite :

- l'attribution d'une subvention au titre de la DETR de 40 % du montant de la dépense soit 5 001€
- l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Général soit 15 627€ x 80 % x 24.4 % = 3 050€

- d'inscrire le solde au budget communal 2016.

Extrait certifié conforme,

Fait à Chepy, le 08 mars 2016.

Le Maire,
J. ROUSSINET